



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS-DE-MONTVERT s'est réuni le Vendredi 11 Décembre 2020 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET –Maire.

Tous les membres étaient présents.

TARIFS 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité les nouveaux tarifs 2021 :

-EAU

Tarif abonnement : **45.00€**

0 à 100 M3 : **0.45€**

Au- delà de 100 M3 : **0.40 €**

Assainissement : **0.45€**

Usine SOPA : Même tarifs que les habitants de la Commune

- COMPTEURS :

Pose et installation d'un compteur neuf : **125.00€**

Pose et remplacement des compteurs gelés ou détériorés : **48.00€**

-LOCATION SALLE POLYVALENTE

*Association de CROS DE MONTVERT /ROUFFIAC :

GRATUIT

*Particuliers de CROS DE MONTVERT :

100.00€

(Caution pour les particuliers de CROS DE MONTVERT) :

100.00€

*Particuliers et associations extérieures à la commune :

200.00€

(Caution particuliers et associations extérieurs à la commune) :

500.00€

-CIMETIERE

Prix des concessions cimetièrre : **50.00€ le M²**

Prix des concessions au columbarium (durée 50 ans) : **500.00 € la case**

-CANTINE

Repas Enfant : **1.70€**

ADHESION AU SIG (Système d'information Géographique)

Le Conseil Municipal accepte dans le cadre du programme cyber cantal service, la proposition du conseil Départemental qui met à la disposition des communes et des intercommunalités un système d'information géographique performant exploitable par internet. Il s'agit d'un outil de consultation, de gestion et d'exploitation de données géographiques.

Ces bases de données sont mises à la disposition des collectivités pour mieux connaître leur territoire et les aider dans leurs décisions dans les domaines de l'urbanisation, de l'aménagement foncier, de l'eau et de l'implantation des projets communaux.

ANNULATION D'UNE DETTE SUITE A UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier envoyé par la Trésorerie relatif à une procédure judiciaire accompagné d'un certificat d'irrecouvrabilité demandant l'annulation d'une dette d'un montant de 462,20 €.

Au vu des éléments, la commune est dans l'obligation d'annuler les factures dues.

CRISE SANITAIRE : SUSPENSION DES LOYERS DU MULTIPLE RURAL POUR LES MOIS DE DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

En raison de la crise sanitaire actuelle, le Conseil Municipal décide de ne pas percevoir les loyers de décembre 2020 et de janvier 2021 du Multiple Rural afin de leur apporter un soutien financier.

TRAVAUX EN COURS

*Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques Le Bouissonot-Mouix-Les Baraques.

*Travaux de sol, peinture dans les deux cages d'escaliers des anciennes écoles.

PREVISION TRAVAUX 2021

*Peinture des fenêtres de la salle polyvalente. (Devis en cours)

*Enfouissement La Maison Rouge- Le Peyrot- La station de pompage. (Devis en cours)

*Mur et rampe à faire à côté du Multiple Rural. (Devis en cours)

*Changement fenêtres et volets des bâtiments communaux (logements anciennes écoles, logements au-dessus du Multiple Rural et Multiple Rural). (Devis en cours)

*Etude pour réfection des chemins communaux jusqu'à l'entrée d'habitation.

*Projet de voirie – Route d'Orfeuille

*Projet d'un local technique pour l'employé communal.

CIMETIERE

Suite à des sollicitations d'achat de concessions ou de cases au columbarium par des personnes extérieures à la commune mais ayant des attaches familiales, le Conseil Municipal, décide d'établir un règlement qui définira le droit des particuliers à acquérir une sépulture avant de donner une réponse aux demandes concernées.

COLIS DE NOËL

Ils seront distribués le dimanche matin 20 Décembre en respectant les règles sanitaires (masques, gel, distance). En raison des contraintes règlementaires et pour préserver la santé de tous, les conseillers à leur grand regret ne sont pas autorisés à rentrer dans les maisons comme les années précédentes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

*Les fossés sont actuellement nettoyés par la Com com.

*Le déneigement continuera d'être effectué par Pierre PUYBOUFFAT.

*Fonds Cantal Animation 2020 : Patricia BENITO et Michel CABANES, Conseillers Départementaux ont attribué comme les années précédentes une subvention de 300.00€ destinée au soutien des associations communales. Mme le Maire a alloué ce montant au comité des fêtes. Exceptionnellement, la commune de Cros-De-Montvert a bénéficié en fin d'année d'un supplément de subvention de 300 € donné par les Conseillers départementaux, cette somme a été partagée à hauteur de 50 % entre le Club du 3^{ème} Age et le Club de Gymnastique.

*L'employé communal étant en arrêt maladie, le bourg a été nettoyé par l'entreprise Alain SERVANT de Rouffiac.

*La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne prévoit une augmentation de 15% pour la redevance des ordures ménagères pour 2021.

*Le Conseil Municipal prévoit l'achat d'un ordinateur pour la mairie.

En cette période difficile, restons vigilants et prudents, protégeons-nous, soyons solidaires, respectons les gestes barrières, le virus est toujours présent.

Dans l'attente de la sortie de cette crise sanitaire, Mme le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs Meilleurs Vœux de santé et bonheur pour l'année 2021.

Arlette GASQUET - Maire